

Les cartulaires

Autor(en): **Paravicini, Agostino**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **45 (1995)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Handeln von Tacitus vorwiegend als Transgression der Normen von Weiblichkeit und Männlichkeit gewertet wird. Die Einflussnahme von Frauen des Kaiserhauses, wie beispielsweise von Livia oder Agrippina, ist in der bisherigen Forschung häufig als «Emanzipation» der römischen Frauen interpretiert worden. Späth widerspricht dieser These, indem er darauf hinweist, dass diese Frauen keine institutionellen politischen Positionen einnehmen können. Sie üben Macht nur indirekt durch Einflussnahme auf ihre Gatten und Söhne aus, was aber durchaus im Rahmen der weiblichen Normen liegt. Dass in den *Annalen* die *principes* und die Frauen ihrer Umgebung als normüberschreitend dargestellt sind, verweist vielmehr auf die Monopolisierung der Macht durch die *domus Augusta*, die sich über die anderen *domus* stellt (S. 342). Tacitus' Darstellung der «entmännlichten» und «entweiblichten» Mitglieder des Kaiserhauses interpretiert Späth als Kritik an der politischen Ordnung des Prinzipats. Der Geschlechterdiskurs in den *Annalen* ist somit höchst politisch und zeigt, dass römische politische Identität nicht geschlechtsneutral ist.

Späths Analyse des Diskurses der Geschlechterdifferenz in den *Annalen* ist ein wichtiger Beitrag zu einer erneuerten Sicht auf die römische Geschichte. Sein Entscheid, Männlichkeit nur in den Bereichen der *familia* und *domus* zu untersuchen, in denen auch Frauen vorkommen, hat den Nachteil, dass Orte wie Senat und Armee, die ausschliesslich Männern vorbehalten sind, wegfallen. Für eine «römische Geschichte mit Geschlecht», wie Späth sie fordert, wären zwingend auch diese Bereiche auf die Bedeutungen von Männlichkeit und ihre männlichen Praktiken hin zu befragen.

Gaby Sutter, Basel

Les cartulaires. Actes de la Table ronde organisée par l'Ecole nationale des Chartes et le G.D.R. 121 du CNRS (Paris, 5–7 décembre 1991). Textes réunis par Olivier Guyotjeannin, Laurent Morelle et Michel Parisse. Paris, Librairie Droz, Ecole des Chartes, 1993, 516 p. (Coll. Mémoires et documents de l'Ecole des Chartes).

Au moins dès le XVIII^e siècle, le cartulaire est une pièce maîtresse de la recherche historique. Il a même été une sorte d'objet privilégié des écoles historiques de l'époque romantique et du positivisme. Le cartulaire possède assurément un rôle emblématique au sein des sources documentaires médiévales. A ce propos, les diplomates français ont depuis toujours occupé le devant de la scène. Qu'il suffise ici de rappeler les noms de Léopold Delisle, Ulysse Robert et d'Henri Stein.

Née de la collaboration qui associe l'Ecole nationale des chartes et le Groupe de recherche pour l'édition des actes des évêques de France du Centre national de la recherche scientifique, une Table ronde récente (1991), dont les actes ont été publiés par l'Ecole des Chartes, montre encore une fois l'importance que les médiévistes français accordent à ce genre de document. Deux grandes sections regroupent une bonne vingtaine de contributions. La première est consacrée au rôle joué par le cartulaire dans le contexte du passage à l'écrit. L'aspect géographique concerne Cluny, la province de Reims, la Rhénanie et Saint-Martin-du-Caniou. Sur le plan thématique, on passe des livres liturgiques à l'anthroponymie médiévale, du latin et de la rhétorique aux langues vulgaires. L'illustration (dessins, mentions de sceaux et miniatures) complète de manière heureuse une section fort dense. Une deuxième partie du volume est consacrée à la typologie, et ce sont les différences géographiques qui servent à en mettre en évidence les variantes. On passe de Saint-Victor de Marseille à Marmoutier, de San Clemente a Casauria à

Saint-Denis, des Trencavel au nord de la France, de la Bretagne à l'Angleterre. Plus thématiques, une série de contributions analysent les cartulaires de chancellerie et recueils d'actes des autorités laïques et ecclésiastiques, les cartulaires français laïques (seigneuries et particuliers), les cartulaires universitaires français, les cartulaires des ordres militaires et, enfin, les cartulaires des léproseries dans la France du Nord. Par la variété des thèmes abordés, ce volume dépasse le cadre traditionnel des actes de colloque et devient un utile instrument de travail, dans un domaine de recherche qui garde encore une réelle actualité, les cartulaires n'ayant de loin pas livré encore tous leurs secrets.

Agostino Paravicini, Lausanne

Lucien Bély: **La France moderne 1498–1789**. Paris, P.U.F., 1994, XV+670 p. (Collection Premier cycle).

Présenter de façon claire les trois siècles qui vont de l'avènement de Louis XII à la Révolution française n'est pas chose aisée. Du moins à la fin du XX^e siècle, où il n'y a pas foule d'historiens suffisamment généralistes pour se risquer sur les traces des grands aînés que n'effrayaient pas les vastes synthèses, Ernest Lavisse en particulier. C'est dire que l'entreprise de Lucien Bély mérite a priori le respect.

La lecture du livre est agréable. Le plan adopté est clair et cohérent. L'information est précise et d'une exactitude qu'on ne prend pratiquement jamais en défaut. La bibliographie est impressionnante. Des index facilitent la consultation, ce qui n'est pas négligeable pour un ouvrage de ces dimensions, et compte tenu du fait que la collection s'adresse en principe aux étudiants de premier cycle.

Les choix méthodologiques et historiographiques peuvent cependant surprendre. L'auteur propose un découpage chronologique articulé sur les règnes, quitte à consacrer plusieurs chapitres aux plus longs d'entre eux. On retrouve, non sans nostalgie, une table des matières qui nous ramène plus de cinquante ans en arrière. Ainsi, au chapitre intitulé «La France de Louis XIV (1661–1680)» vont succéder «La politique de gloire de Louis XIV: la guerre de Dévolution et la guerre de Hollande», puis «Les ombres d'un règne», et enfin «La succession d'Espagne et la fin du règne de Louis XIV», en attendant «La Régence». La volonté de construire une continuité chronologique justifie-t-elle que l'on découpe ainsi l'histoire en tranches aussi fines, et surtout que ce découpage ne soit pas repensé en fonction de l'évolution de la connaissance historique, mais articulé sur des critères aussi occasionnels que les règnes – même s'il y a là une solide tradition historiographique, que l'on croyait moins vivace?

Des choix de même nature apparaissent aussi à l'évidence dans le type de récit historique choisi – car il s'agit presque constamment d'un récit. L'auteur privilégie les «petits faits significatifs», comme ceux qui ont fait autrefois les délices d'une certaine société cultivée, et les critères de jugement appliqués par de nombreuses générations d'enseignants. Le lecteur sera informé par exemple sur la maladie d'Anne de Bretagne qui permit au futur François I^{er} d'épouser Claude de France (p. 80); sur la «porte, laissée ouverte contre toutes les consignes de la reine mère» (p. 291), qui décida de la «journée des dupes», et par conséquent du sort de l'Europe au XVII^e siècle; et bien sûr sur l'affaire du collier de la reine (p. 626). Tout cela rappelle de si agréables souvenirs au lecteur qui a été formé «à l'ancienne» et qui s'est délecté à la lecture d'Alexandre Dumas, qu'il se surprend à attendre, dans le chapitre qu'il aborde, l'anecdote qui fut classique, au risque d'être parfois déçu: il ne sera pas invité, par exemple, à se pencher sur l'énigmatique corsage du chevalier d'Eon; dommage...